

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ÉCULLY**

N°2022-48-T1

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2022

Date de convocation du conseil d'administration : 21 octobre 2022

Nombre d'administrateurs en exercice au jour de la séance : 16

Le processus de remplacement de M. Thierry DUVAL à la suite de sa démission est en cours.

Présidente de séance : Madame Laure DESCHAMPS

Membres présents : M. Sébastien MICHEL ; Mme Laure DESCHAMPS ; M. Christian GORISSE ; Mme Marie Pierre BERAUD SUDREAU ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Jean-Philippe CORDIN ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Evelyne LARASSE ; Mme Hélène DROMARD ; Mme Patricia GARCIA.

Membre absent ayant donné pouvoir : aucun.

Membres absents : Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES, Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Jean-Claude GAUD ; M. Thierry GENIN ; Mme Florence ASTI LAPPERRIERE ; M. Benoit SECHET

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT CNSA AU BENEFICE DE L'EHPAD LOUISE COUCHEROUX

La Caisse Nationale Solidarité Autonomie participe financièrement à l'amélioration des ESMS dédiés aux personnes âgées autonomes ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail des agents qui y exercent.

A ce titre, et dans le cadre de de la mise en œuvre du plan de relance de l'investissement dans le système de santé, il est proposé cette année une campagne de Plan d'Aide à l'Investissement (PAI) dit « du quotidien » à laquelle l'EHPAD Louise Coucheroux est éligible.

Ainsi la CNSA nous a notifié la possibilité de solliciter une aide d'investissement de 12 465€ dont l'usage est à définir dans le cadre de conditions réglementaires.

Celles-ci portent notamment sur la nature des dépenses devant intervenir sur :

- La prévention (chute dénutrition douleur) avec des équipements de rééducation
- L'accompagnement et les soins des résidents (électrocardiogramme, bladder scan, seringue électrique, etc...)
- La qualité de vie au travail des professionnels (rails de transferts, motorisation des chariots)
- Travaux courants de rénovation légère

- Aménagement de jardins thérapeutiques
- Travaux de réduction de la consommation énergétique

Concernant l'EHPAD, après concertation des agents et du Conseil de Vie Sociale le 2 septembre 2022, il apparaît judicieux de pouvoir équiper le service de 3 verticalisateurs et de 2 chaises de douche mécanisées : en effet, cette aide technique automatisée permettrait de pouvoir sécuriser les transferts et manipulations des résidents les plus dépendants, tout en améliorant significativement les conditions de travail des soignants.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 10 voix pour.

- Autorise le président du CCAS ou son représentant à solliciter la CNSA dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement du quotidien
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de la délibération ;
- Dit que les subventions accordées seront imputées sur le chapitre 13, subvention d'investissement, du budget annexe de l'EHPAD Louise Coucheroux pour l'année 2022.

déposé le 15 NOV. 2022
 transmis le 15 NOV. 2022
Affiché, le 15 NOV. 2022

Ainsi délibéré,
A Écully, le 26 OCT. 2022

Le président
Pour le président,
La vice-présidente du C.C.A.S


Laure DESCHAMPS


Certifié exécutoire le 15 NOV. 2022

Le président
Pour le président,
La vice-présidente du C.C.A.S


Laure DESCHAMPS


Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Demande de subvention d'investissement CNSA au bénéfice de l'EHPAD Louise Coucheroux

Date de transmission de l'acte : 15/11/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 15/11/2022

Numéro de l'acte : 2022-48-T1 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 069-266910033-20221026-2022-48-T1-DE

Date de décision : 26/10/2022

Acte transmis par : Caroline CHER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions